

Waltz

nsbergk.

EXTERIEUR.

TURQUIE.

Smyrne, le 8 juillet. — Le réveil du journal anti-chrétien, qui s'appelait le *Spectateur Oriental*, et qui reparait sous le nom de *Smyrnéen*, fait présumer qu'on veut continuer à calomnier les chrétiens comme on l'a fait par le passé. Cette nouveauté, fit penser à quelques personnes sensées, que de nouvelles trahisons allaient fournir matière à discourir au *Smyrnéen*; car, sans cela, qu'aurait-il à dire, puisqu'il ne peut parler des Grecs que pour vociférer contre eux? Cependant il est connu que son haut commettant lui a enjoint d'être modéré? On présume que le *Smyrnéen* ne parlera pas des assassinats dont les Turcs ensanglantent l'Asie mineure, ni de leurs brigandages, et cependant des flots de sang vont encore couler, tous les foyers du crime et de l'intrigue sont en activité, et si les Grecs succombent, c'est l'Europe qu'il en faudra accuser; car les Turcs n'auront été que les lâches bourreaux des chrétiens, qu'elle leur livre à discrétion.

Le 5 juillet au soir est comparu en la chancellerie de Smyrne le capitaine d'un vaisseau américain, qui a déclaré ce qui suit: « Le trois juillet, à trois heures du matin, l'armée navale du capitain-pacha, composée de vaisseaux de ligne et de frégates parut à l'entrée du port de Psara, tandis que les transports, parmi lesquels on remarquait plusieurs pavillons étrangers, cinglaient au nord de l'île, vers le mouillage appelé Amoudia. Ce poste était défendu par quatre batteries confiées à la garde du bataillon des mercenaires albanais, qualifié de tabidès, ou gardes côtes. Les Turcs commencèrent aussitôt le débarquement, tandis que les gardes côtes faisaient une décharge à volée perdue, après quoi ils prirent la fuite, les uns en passant du côté des barbares, et un petit nombre en se sauvant vers Psara. Alors les Osmanlis opérèrent leur descente sans obstacle, et ils jetèrent plus de 20,000 Asiatiques sur la place, qui couronnèrent les hauteurs de l'île sur lesquelles ils arborèrent le croissant. A cette vue, les intrépides Psariens s'écrièrent qu'ils étaient trahis par les gardes-côtes. Les Turcs commencèrent en même tems l'attaque, et les chrétiens s'étant réunis, un combat opiniâtre s'engagea de part et d'autre. L'action dura jusqu'au dimanche 4 juillet. Alors les Psariens résolus à s'ensevelir sous les ruines de leur patrie, firent ôter le gouvernail de leurs vaisseaux, en établissant une croisière de bateaux, afin d'empêcher qui que ce fût de se retirer à bord des bâtimens. Le capitain-pacha instruit de cette manœuvre, fit aussitôt avancer de nouvelles troupes. Il était cinq heures après-midi. Les Psariens, épuisés de fatigues, voyant qu'il fallait succomber, résolurent de périr d'une manière digne de leur nom, et en hommes libres. Réunissant vieillards, femmes, enfans, ils les conduisirent au fort Saint-Nicolas. Là, ayant attendu que l'armée ennemie les entourât, élevant l'étendard de la croix dans les airs, ils s'écrièrent d'une commune voix: ΖΗΟΡ Η ΕΛΛΑΣ. *Vive la Grèce! mort aux Turcs!* et mettant le feu aux mines, ainsi qu'à un énorme magasin à poudre..... *Psara est veuve de sa population héroïque. La croix a fait place au croissant!!!!* »

ALLEMAGNE.

Francfort, le 10 août. — Il paraît que la découverte de la vérité, sur les manœuvres employées pour faire croire à l'existence d'un complot contre l'électeur de Hesse, est principalement due à des renseignemens fournis par M. de Horn, dans un écrit qui a produit la plus grande sensation.

Outre le sieur Manger, plusieurs autres fonctionnaires et agens subalternes, impliqués plus ou moins dans cette affaire, ont été destitués et punis. La plupart des personnes arrêtées ont été remises en liberté, et toutes les mesures extraordinaires de police ont entièrement cessé.

ANGLETERRE.

Londres, le 10 août. — Il circule différens bruits au sujet de l'arrangement que l'on prétend avoir été conclu entre le dey d'Alger et le commandant de notre escadre. Selon les uns, on a pris pour base d'une nouvelle convention le traité imposé aux Algériens par lord Exmouth; selon les autres, notre

amiral s'est contenté de demander la réintégration de M. Macdonald, consul britannique, dans sa demeure et dans ses fonctions. Il paraît que le dey a une aversion particulière pour cet agent. Il ne peut lui pardonner d'avoir arboré le pavillon anglais sur sa maison. Les consuls ne font flotter le leur que sur leurs habitations, hors de la ville.

— L'augmentation des droits sur les marchandises anglaises, à leur entrée à Batavia, avait donné lieu à des réclamations nombreuses de la part des négocians. Le *Globe and Traveller* annonce qu'un mémoire ayant été présenté à ce sujet au bureau du commerce, il a été répondu que MM. Canning et Wynn n'étant point en ce moment à Londres, il ne pouvait être pris à ce sujet aucune détermination.

— Le *Courier* annonce d'après un journal du matin, qu'il va être émis sur la place un nouvel emprunt formant une partie de celui dont on parle depuis si long-tems pour le gouvernement du Brésil. Les conditions n'en sont pas entièrement connues, mais on annonce qu'il se monte à un million sterling sur des bons portant intérêt à 5 pour cent. Il serait contracté au prix de 75. Les maisons qui en sont chargées sont, dit-on, MM. Basset et comp., Alexandre Fletcher et comp, Thomas Wilson et comp.

— Une lettre particulière de Cadix, du 22 juillet, fait mention de l'apparition ce jour là, d'une escadre française qui doit se joindre à celle qui est déjà dans ce port, dont la force réunie sera alors de 12 à 14 vaisseaux de différentes grandeurs. Le départ de l'escadre française pour Brest qu'avait annoncé ce correspondant, n'avait pas eu lieu. Les préparatifs qu'on faisait à Cadix, font présumer qu'il s'agit d'un changement important.

La frégate la *Vénus* et un brick de guerre français ont fait voile le même jour pour la côte du Portugal et l'amiral devait se mettre le lendemain en mer pour croiser dans la Méditerranée.

— L'expérience de l'invention du général Carnot, dans la défense des places fortifiées (Voir notre n. 114), a été faite à Woolwich, jeudi et vendredi derniers, et la fausseté du principe a été complètement démontrée. La prétendue amélioration consistait dans un mur construit le long du centre du fossé, et par l'élevation supérieure de la contrescarpe interposée entre le mur et les assiégeans, on croyait qu'il serait impossible à l'artillerie d'effectuer une brèche praticable dans ce mur, ou même de l'atteindre, tandis que des meurtrières y pratiquées, et des fantassins postés derrière, présenteraient un obstacle insurmontable à toute tentative de l'escalader.

D'après ce plan, un mur de 18 pieds de long, 20 pieds de haut, 7 pieds d'épaisseur au bas et 6 pieds au sommet, avait été construit, et trois batteries montées de 14 pièces de grosse artillerie de différent calibre, deux à la distance de 400 et une à celle de 500 yards (environ 464 aunes des Pays-Bas) ont à cette occasion ouvert leur feu contre cette construction.

Telle était la précision et l'adresse avec lesquelles les boulets et les bombes ont été lancées que ce rempart jugé impénétrable a été littéralement réduit en morceaux, la courtine ayant été démolie dans un espace de tems comparativement fort court par les boulets à ricochet. Le duc de Wellington avait été empêché d'y assister, mais plusieurs officiers supérieurs du génie et de l'artillerie étaient sur le lieu et ont paru fort satisfaits du résultat de l'expérience.

— Les objets précieux qui ont appartenu à Napoléon sont énumérés comme suit dans son testament: Les vases sacrés dont on se servait à la chapelle de Longwood; Napoléon enjoint à l'abbé Vignali de les garder pour les remettre à son fils quand il aura atteint l'âge de seize ans. Les armes de Napoléon, savoir: l'épée qu'il portait à Austerlitz, le sabre de Sobieski, le poignard de Napoléon, son sabre, son couteau de chasse et ses deux paires de pistolets de la manufacture de Versailles; le comte Bertrand est chargé de remettre ces armes au fils de Napoléon quand il aura atteint l'âge de seize ans; le nécessaire de voyage en or, celui dont Napoléon s'est servi le matin des journées d'Ulm, d'Austerlitz, d'Eylau, de Friedland, de Wagram, de la Moscowa, de Montmirail; le comte Bertrand l'a entre les mains depuis 1814, et doit le remettre au fils de Napoléon. Trois petits coffres d'acajou contenant, le premier, 33 tabatières ou bonbonnières; le second, douze boîtes aux armes impériales, deux petites lorgnettes et quatre boîtes trouvées aux Tuileries, le 20 mars 1815; le troisième, trois tabatières

ornées de médailles d'argent selon la coutume de Napoléon ; plusieurs objets de toilette dont la liste est annexée au testament. Les lits de camp dont Napoléon s'est servi dans toutes ses campagnes : sa longue-vue, son nécessaire de toilette, ses divers uniformes, son aiguère, une petite montre qui se trouvait dans sa chambre à Longwood, deux autres montres et la chaîne de cheveux de l'impératrice (son premier valet de chambre doit conserver ces objets pour les remettre à son fils.) Sa collection de médailles en or, la vaisselle et les porcelaines de Sèvres dont il se servait à Sainte-Hélène. Ces objets ont été confiés au comte Montholon pour être remis comme les autres au fils de Napoléon. Trois selles et trois brides, et les éperons dont Napoléon s'est servi à Sainte-Hélène, ainsi que ses fusils de chasse, au nombre de cinq, ont été confiés à Navarre, son chasseur, pour être remis à son fils. Parmi les ordres donnés aux différentes personnes de la maison de Napoléon, on remarque celui adressé à son valet de chambre Marchand de conserver ses cheveux pour en faire des bracelets à fermeture d'or destinés à son épouse, à sa mère, à chacun de ses frères, sœurs, neveux et nièces, ainsi qu'au cardinal Fesch, et un plus grand pour son fils. Au nombre des objets précieux dont Napoléon a disposé, se trouvent sa montre à réveil (c'est celle de Frédéric-le-Grand, que Napoléon prit à Potsdam) ; deux autres montres, auxquelles Marchand devait faire mettre des chaînes, savoir, à l'une des cheveux de Napoléon, et à l'autre de ceux de Marie-Louise. Ses deux lits en fer, matelats, couvertures, etc. ; trois flacons d'argent, dans lesquels on mettait l'eau-de-vie que les chasseurs d'ordonnance portaient lorsqu'ils accompagnaient Napoléon sur le champ de bataille ; le grand cordon de la légion d'honneur, l'épée consulaire, le collier de la Toison-d'Or, un chapeau et un bonnet d'Henri IV, la poignée d'un sabre antique.

FRANCE.

Paris, le 12 août. — L'Académie française a décerné hier les prix fondés par M. de Monthion. L'Académie, parmi les ouvrages utiles aux mœurs, a distingué celui de M. Droz, et lui a donné un prix de six mille francs. Le premier prix de vertu, de six mille francs, a été donné à M. Dacheux, qui a consacré sa vie et sa fortune à sauver des noyés ; on cite plus de 80 personnes qui lui doivent ainsi la vie, et qu'il a secourues dans leur misère, qu'il a consolées dans leur désespoir. Un prix de mille francs a été accordé à Mlle. Doucet, qui, depuis deux ans, s'est consacrée au service d'une femme âgée et infirme, sans autre moyen que le produit de son travail. Deux prix de six cents francs chacun ont été donnés à Mlle. Louis et à Mlle. Balthazard, qui ont montré pour l'infortune tout ce que la charité peut inspirer de plus pieux et de plus touchant.

— Le *Mémorial béarnais*, du 5 de ce mois, arrivé aujourd'hui, contient, sur les désordres qui ont eu lieu à Pau dans les journées du 1er. et 2 août, les détails suivans :

Une rixe, suivie de voies de fait, a eu lieu, dimanche, dans un bal champêtre, au village de Juraçon, entre des militaires et des habitans ; elle a continué sur le chemin qui conduit de ce village à Pau, et sur le pont du Gave qui sépare les deux communes. Ces premiers désordres furent suivis de rassemblemens considérables sur la place Gramont et rues adjacentes. Ce nouveau tumulte fut promptement apaisé par la présence de M. le préfet et des autorités venues sur les lieux. De nouveaux rassemblemens se sont formés lundi soir, jour de marché, avec un caractère plus grave. Les groupes n'étaient composés que de gens du peuple. Ce n'a été qu'après beaucoup d'efforts que l'autorité, secondée par la force publique et par le concours empressé de bons citoyens, est parvenue à ramener le calme. Les mesures qu'elle a prises donnent l'assurance que ces scènes de désordres ne se reproduiront plus ; en effet, la tranquillité publique n'a pas été troublée depuis lors. Quelle qu'ait été la gravité des désordres les 1er. et 2 de ce mois, on n'a pas heureusement à regretter la perte de personne. La justice informe avec activité contre les coupables. Dès qu'elle aura prononcé, nous ferons connaître la cause et les résultats de cette malheureuse affaire, qui paraît étrangère à la politique, et la première de ce genre qui ait affligé les habitans de la bonne ville de Pau. Des arrestations ont eu lieu le 3 au matin, au même instant que l'arrêté suivant de M. le préfet était affiché.

Arrêté relatif à la stricte exécution des lois sur les attroupemens et la rébellion.

- » Nous, préfet du département des Basses-Pyrénées, etc.
- » Vu les lois, etc.
- » Attendu les désordres qui ont affligé les bons citoyens de cette ville dans les journées des 1er. et 2 de ce mois, et l'urgente nécessité de les réprimer sur-le-champ,
- » Avons arrêté et arrêtons ce qui suit :
- » Art. 1er. Tout attroupement de plus de cinq personnes est défendu.
- 2. Il est également défendu à tout citoyen de paraître dans les rues avec des armes à feu ou tranchantes, des pierres, des bâtons, ou tout autre instrument contondant.
- 3. Les individus trouvés en contraventions aux articles ci-dessus, qui ne déféreront pas à la première sommation de se retirer, seront considérés comme en état de rébellion.
- 4. Les délinquans seront saisis à l'instant, déposés dans la maison d'arrêt, et poursuivis suivant la rigueur des lois.
- 5. Nous invitons, en cas de besoin, les bons citoyens, conformément aux lois ci-dessus rappelées, de concourir de tout leur pouvoir au maintien et au rétablissement de la tranquillité publique, lorsqu'ils en seront légalement requis.
- 6. M. le maire de la ville de Pau, le commandant de la gendarmerie et le commissaire de police sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera lu, publié et affiché dans les lieux accoutumés.
- » Pau, le 3 août 1824.

Le préfet, DESSOLLE.

— Le 7 de ce mois a été traduit devant la cour d'assises de Strasbourg un vieillard âgé de 69 ans, nommé Joseph Trœstler, laboureur à Rosheim, accusé d'avoir, pendant la nuit du 8 au 9 avril dernier, volé une vache dans l'écurie d'une maison habitée, à Rosheim ; crime qui entraîne la peine de la réclusion et du carcan. D'après la procédure écrite, le prévenu paraissait devoir succomber sous le poids de l'accusation, mais les débats ont dévoilé devant la justice la trame la plus odieuse. Il a été reconnu qu'un huissier, par un sentiment de vengeance, avait formé contre l'accusé Trœstler un complot infâme. Voici le fait :

L'huissier avait saisi à Trœstler une genisse que ce dernier désirait beaucoup avoir, feignant de se rendre à ses vœux, l'huissier le fit venir, pendant la nuit, sur une place convenue ; là il lui remit une vache qu'il avait lui-même enlevée par fraude à un tiers. Malgré l'obscurité, Trœstler reconnut que ce n'était pas sa genisse et refusa d'accepter la vache ; cependant l'huissier, voulant le persuader, lui fit prendre la corde attachée au cou de l'animal, et au même instant ce malheureux vieillard

fut arrêté, comme voleur, par des individus envoyés exprès sur les lieux par le même huissier, et traîné ainsi de prison en prison, jusque sur le banc du crime, où heureusement son innocence a été reconnue à temps.

Le ministère public, en témoignant toute l'horreur que lui inspirent les machinations infernales de cet officier ministériel, a abandonné l'accusation, et les jurés, à peine entrés dans leur chambre de délibération, sont revenus à l'audience publique proclamer l'innocence de cette victime d'un nouveau genre.

Il faut espérer que l'huissier sera au moins destitué, comme il l'eût été rendu coupable d'avoir mal voté dans son collège électoral. (Cont.)

— La cour d'assises a instruit aujourd'hui à huis clos un scandaleux procès de la fille Louise-Pauline-Elisabeth Aubourg-Martin, domestique chez un cordonnier : elle était accusée d'avoir livré à la plus horrible prostitution une petite fille âgée de cinq ans et demi, confiée à sa garde. M^e. Couture n'a accepté la mission de la défendre que comme nommé d'office par la cour.

D'après la déclaration du jury, la fille Aubourg-Martin a été condamnée à vingt ans de travaux forcés et au carcan.

— Le 19 juin dernier, un loup enragé, sorti des bois de Metz, arrondissement de Coulommiers, parcourut plusieurs communes et y mordit onze personnes et un grand nombre d'animaux. Cinq personnes et beaucoup de bestiaux sont morts des suites des morsures qu'ils avaient reçues.

— Le tonnerre est tombé, le 1er. de ce mois, sur la maison de refuge de St.-Robert à Grenoble. Il est entré par une fenêtre qui se trouvait ouverte, a attaqué une partie du plafond, et s'est dirigé vers le fil de fer qui sert à faire un tiroir à sonnettes, il a suivi le fil de fer jusqu'au point où sont réunies plusieurs sonnettes, il a fait dans le mur une ouverture assez considérable, s'est introduit dans la chambre d'une horloge qu'il a brisée, et a été englouti dans la terre.

Ce fait offre une nouvelle preuve de l'avantage des paratonnerres, puis qu'un simple fil de fer très mince a été un conducteur suffisant. N'est il pas certain que l'emploi des paratonnerres est un moyen assuré de détourner la foudre et de garantir des dégâts qu'elle peut causer ?

— Le *Moniteur*, en confirmant ce que nous avons annoncé relativement aux actes généreux qui signalèrent la fête de S. M., annonce que, parmi les condamnés qui se trouvaient au dépôt de Saint-Michel, il s'est rencontré un individu nommé Lasanté, lequel, condamné originairement pour rixe, fit à l'échafaud un appel à la royauté, et subit un autre jugement de déportation pour outrage à la république. Il y a vingt ans que cet homme est privé de sa liberté, et on vient seulement de reconnaître le motif de sa condamnation.

Cet aveu du *Moniteur* prouve que l'administration, ou plutôt l'inspection des prisons, s'exerce avec bien peu de soins. On fait regretter davantage la suppression de l'institution bienfaisante à la tête de laquelle était placé le vénérable M. de Rochefoucauld-Liancourt. (Constitutionnel.)

— Le roi de Wurtemberg, sous le nom de comte de Tolstoy, est arrivé à Lyon, venant de Marseille, dans la soirée du 6 et en est reparti le 6.

— On nous annonce qu'un proche parent de *Marat*, de la funeste souvenir, va intenter un procès en calomnie contre le *Journal de Paris*, qui, dans sa feuille de ce jour, a attaqué la mémoire du défunt, en assurant que, de son vivant, il recevait une pension de l'étranger.

— M. Francisco de Zéa Bermudez, ministre plénipotentiaire de S. M. C., à la cour de Londres, est débarqué le 10 de ce mois, dans le port de Calais, il se rend à Madrid où il est appelé à remplir les fonctions de chef du ministère.

BOURSE du 11 août. — 5 p. c. con. Jouiss. du 22 mars 1824, 101 fr. 10 c. Act. de la banque. — Du 12. — 5 p. 100 con. Jouiss. du 22 mars 1824, 101 fr. 10 c. — Act. de la banque...

INTÉRIEUR.

LIÈGE, LE 16 AOUT.

— La Gazette officielle de Berlin annonce que le prince Frédéric des Pays-Bas est arrivé dans cette capitale.

— Les sommes données en faveur des incendiés de Waalwyk, par les différens états-majors des régimens en garnison dans les provinces septentrionales, s'élèvent à 1824 florins 87 cents.

Conformément à l'arrêté royal du 9 juillet, les régences de Gand et de Bruges viennent d'ordonner des collectes générales pour le même objet.

— On parle souvent de choses incompréhensibles et qui sont incroyables ; d'après un journal de nos provinces du nord, on n'en devrait pas douter, car il annonce qu'on projette l'établissement d'une nouvelle correspondance, entre nos possessions et la mère patrie, à l'aide de ballons à vapeur...

— On mande d'Amsterdam que la direction générale de la société bibliographique de Pays-Bas, établie dans cette ville, se propose de faire instruire quelques jeunes gens dans les langues orientales et malaises, pour leur faire voyer ensuite dans les possessions des Pays-Bas aux grandes Indes, d'y étendre leurs connaissances acquises, et devenir un jour des hommes utiles pour la traduction de la bible ; un de ces élèves vient tout récemment d'être admis pour cet objet.

— Le Journal de Gand dans un de ses derniers n^o., rectifie une erreur assez générale chez le grand nombre de personnes qui n'ont pas la connaissance des réglemens qui régissent les universités de notre royaume. Il fait connaître que les propriétaires de bourses liquidées et fondées par l'université de Louvain, peuvent en jouir à leur choix aux universités de Liège ou de Gand.

— On apprend de Rome que M. Maes, pensionnaire de notre royaume, doit envoyer incessamment plusieurs tableaux ; un St.-Sébastien, une vieille femme en prière, une jeune et belle vigneronne, un vieillard, de grandeur naturelle, etc. Ces tableaux qui d'abord seront exposés aux salons des beaux arts à Gand, patrie de M. Maes, seront ensuite envoyés à Anvers où M. Maes a obtenu le titre de pensionnaire du roi.

— C'est le 7 de ce mois qu'a eu lieu à Leuwaerde la course annuelle de chevaux. Le vainqueur, conformément à l'arrêté royal du 31 mai 1823, a reçu des mains de M. le gouverneur de la province, le fouet d'or.

— Le marché aux grains a été assez animé le 9 de ce mois à Amsterdam, et les prix y ont éprouvé en général une légère augmentation.

— L'orage a éclaté le 4 de ce mois à Heidschapp, sous Workum en Frise, sur le bâtiment d'une école dans laquelle se trouvaient 31 enfans. Quoique la foudre ait détruit la partie septentrionale de cet édifice, aucun élève n'a péri; quelques-uns seulement se sont plaints de surdité, d'autres de maux d'yeux, mais tous sont hors de danger.

— La cour de cassation de Paris vient de décider que les marchés à termes sur les effets publics étaient nuls, lorsque le dépôt de ces effets n'avait pas eu lieu au moment des marchés.

— Extrait d'une lettre de Madrid, du 29 juillet: « Ce qu'on avait prévu doit incessamment arriver. La guerre d'Espagne, entreprise dans un but immoral retombera bientôt sur ceux-mêmes qui l'ont faite; c'est la loi éternelle de la justice. Le ministère français a cédé à la prépondérance des deux puissances qui avaient le moins à perdre et le plus à gagner dans ses fautes. L'Angleterre avait beaucoup à profiter des débris de l'Espagne; elle ne fit rien pour empêcher sa disparition politique; elle laissa détruire la métropole, tout en prenant cependant ses colonies sous sa tutelle. Aussi dans la question diplomatique de l'Amérique du sud, on lui dit aujourd'hui, avec autant de grâce que de logique: *« Puisque vous avez laissé, en protestant tout bonnement, intervenir dans les différends de la métropole, protestez encore une fois, et laissez-nous intervenir dans les différends des colonies. »* D'autre part une autre grande puissance a dit à la France: *« Votre despotisme modéré est en danger avec la constitution de Cadix, marchez donc sur l'Espagne. »* L'armée française marcha et le ministère, craintif, incertain, ignorant, embrassa dans l'espace de quelques semaines deux plans politiques diamétralement opposés. La politique qui avait dicté la proclamation de Bayonne du 2 avril n'était pas celle qui avait inspiré le fameux décret d'Andujar, comme le motif qui fit choisir Saëz n'a pu être celui qui fit nommer d'Ofalia. Il y a deux époques bien marquées dans la conduite du gouvernement français en Espagne. Dans la première, il rétablit le despotisme civil et religieux; dans la seconde, il publie le fameux décret d'Andujar, il le fait exécuter avec sagesse, et bientôt on ne voit partout que des amnisties, des capitulations et la fin d'une guerre terminée presque à l'amiable. Cette conduite irrita les auteurs du premier système; aussi s'ensuivit-il une véritable hostilité politique entre le chef de l'armée et la régence d'Espagne, entre l'armée protectrice et le parti protégé. Voilà maintenant où nous en sommes, ce qui reste prouvé par le renvoi du comte d'Ofalia et l'ordre tout récent du général Quésada concernant les individus ou guerrillas royalistes qui attaqueraient les troupes françaises. Nous allons exposer notre situation de manière à faire reconnaître aisément la vérité des faits, qui l'appuient et toute l'horreur résultant de leur ensemble.

« L'Angleterre, en dépit de la France qui, selon les propres dépêches des agens à Vera-Cruz, lesquelles ont été interceptées et insérées dans l'*Espectador* de Cadix, avait proposé au Mexique un prince de sa famille royale, et en dépit même d'une puissance septentrionale, qui avait négocié secrètement avec le parti absolutiste espagnol, outre la possession des îles Baléares, la cession de la Californie; l'Angleterre, dis-je, en dépit de ces deux puissances, qui se disputent dans ce moment l'influence dans le gouvernement de la métropole avec l'Amérique du Sud (et cette assertion ne sera bientôt plus un paradoxe), l'Angleterre n'est pas dupe des journaux de parti; elle sait que vingt mille hommes, bien commandés et assistés par mer, soumettront facilement cette Amérique qui, depuis quatorze ans de révolution, et sans autre ennemi qu'une métropole pauvre, mal gouvernée et presque toujours le théâtre elle-même des guerres et des révolutions les plus sanglantes, est encore dans l'enfance de son entreprise; (*) elle reconnaîtra donc premièrement son indépendance, et se brouillera toutôt pour en appeler à la force des armes et faire un cas ordinaire de guerre d'une acquisition extraordinaire.

« Une autre puissance, qui a de son côté poussé la France sur l'Espagne; et qui a su profiter adroitement de la division existante entre la modération française et le zèle absolutiste espagnol; qui s'est emparée, en conséquence, de cetteunte apostolique (véritable gouvernement qui, dans ce moment régit l'Espagne;) cette puissance, dis-je, en s'alliant avec le clergé espagnol, avec cet arbitre suprême de l'Espagne, plus fort chez lui que tous les Napoléon, les Mina, les Arguelles, les d'Angoulême, les Ofalia, est devenue, sans aucun doute, le maître de la péninsule, comme on le verra lors du dénouement définitif.

« La France restera donc sans Espagne et sans colonies espagnoles. Chassée du conseil par l'influence de ce royaume, elle le sera aussi de son territoire par ces mêmes hommes qu'elle a si imprudemment obligés. Elle aura beau alors vouloir cacher sa déroute, en attribuant la cause de sa retraite sur l'Ebre à la fièvre jaune ou au rétablissement de la paix dans l'intérieur; les événemens qui s'en suivront nécessaire-

ment viendront bientôt désiller les yeux des aveugles ou des myopes.

— L'île d'Ipsara ou Psara est une des plus petites de l'Archipel grec; elle est située à cinq lieues de Scio: ces deux îles, autrefois si florissantes, n'offrent plus que des monceaux de ruines.

L'*Histoire de la régénération de la Grèce*, par M. de Pouqueville, fait connaître le rôle politique que les Ipsariotes ont joué dans la guerre de l'indépendance. Nous ne voulons que rassembler quelques traits épars, afin de donner une idée du caractère de ces insulaires, qui viennent de disparaître tous en un jour, et en qui revivaient, avant ce jour fatal, toutes les vertus de la Grèce antique.

Au mois d'octobre 1821, les Grecs d'Ionie tombaient par milliers sous le fer de la soldatesque turque. La plus grande partie de la population de Larnaca fut égorgée: quelques malheureux trouvèrent une hospitalité courageuse chez le consul de France, M. Méchain; mais le pavillon consulaire ne pouvait plus les protéger. M. Méchain, sommé de les livrer, résistait encore avec une fermeté intrépide: sa maison était investie; il était résolu à périr avec les victimes, plutôt que de les abandonner. Tout-à-coup quarante bâtimens d'Ipsara se présentent à l'entrée de la rade, au milieu de la nuit: les brigands, qui avaient fait avancer du canon devant la maison du consul, et se préparaient à en faire le siège, prennent la fuite. Les Ipsariotes, avertis du danger de leurs concitoyens, s'étaient empressés de leur porter secours: les Grecs embrassent leurs libérateurs, montent sur leurs navires, et s'éloignent en bénissant le nom français.

Le sang des Grecs fut plus d'une fois vengé par les Ipsariotes: Constantin Canaris, navarque de leur nation, eut la gloire de brûler dans deux combats le vaisseau monté par le capitain-pacha; le brûlot qui servait à ces expéditions périlleuses portait un tonneau de poudre, destiné à faire sauter l'embarcation et l'équipage, s'il était atteint par un bâtiment ennemi. Mais deux fois Canaris fut aussi heureux qu'intrépide, et il salua le pavillon turc embrasé, du cri de triomphe: *Victoire à la Croix!*

Tous nos lecteurs se rappellent ces deux victoires navales, surtout la plus éclatante des deux, celle de Ténédos, si bien décrite par l'auteur de l'*Histoire de la régénération de la Grèce*. Elle fut remportée le 5 novembre 1822, par les flottes réunies d'Hydra et d'Ipsara, commandées par Canaris et Cyriaque. Lorsque les vainqueurs rentrèrent à Ipsara, le peuple se porta en foule sur leur passage, en poussant des cris de joie, et le président des Ephores posa une couronne sur la tête de Canaris, en disant: « La patrie reconnaissante honore en toi le vainqueur des deux amiraux ennemis. »

Le héros alla déposer sa couronne au pied de l'autel, et ne voulut pas accepter la gloire d'un triomphe qui, disait-il, n'était dû qu'à la puissance de la croix. Il se déroba à l'admiration de ses concitoyens, en se réfugiant au sein de sa famille pauvre et obscure! l'amirauté d'Hydra lui décerna une récompense pécuniaire, il la refusa; on lui proposa de le créer amiral, il s'excusa, disant qu'il n'avait pas les talens nécessaires à un si haut emploi.

Un commodore anglais qui ne pouvait comprendre les prodiges de la victoire de Ténédos, demanda à Canaris quel était le secret des Ipsariotes. « Notre secret, répondit le héros en mettant la main sur son cœur? nous le tenons caché ici: c'est l'amour de la patrie qui nous l'a révélé. »

Le même officier, ne pouvant se lasser d'admirer cet homme, digne des tems héroïques de la Grèce, se rendit à sa modeste demeure; il y trouva une femme occupée à faire des cartouches. — *Vous avez, lui dit-il, un brave homme pour mari. — Sans cela, je ne l'aurais pas épousé.*

Constantin Canaris était alors âgé de 29 à 30 ans. C'était, dit l'auteur de la relation, un homme d'une petite taille, sans apparence, ayant le regard vif et perçant, et l'air mélancolique.

Nous cherchons en vain des traces de l'existence du héros ipsariote depuis la victoire de Ténédos, tant il a pris soin de se faire oublier. Sans doute il vient de périr avec ses concitoyens.

Chaque fois que la Porte armait ses escadres contre la Grèce, Ipsara se préparait à les repousser; elle était placée dans l'Archipel comme une sentinelle avancée: au premier signal d'alarmes, hommes, femmes, enfans travaillaient sans relâche aux fortifications, et s'animaient mutuellement par des chants religieux ou guerriers, qui exaltaient leur enthousiasme patriotique. Leur île, hérissée de redoutes, était appelée le Gibraltar de l'Archipel. De leur port, où se rassemblaient souvent toutes les forces navales de la Grèce, s'élançaient d'intrépides croiseurs qui menaçaient les côtes de l'Asie mineure et poursuivaient les bâtimens turcs jusque sous le canon des Dardanelles.

Ipsara, comme autrefois Rhodes et Malte, a été l'écueil de la puissance ottomane: il était impossible de la réduire par la force des armes.

— Le *Constitutionnel* contient un long article concernant la prise et les massacres d'Ipsara. Nous en extrayons le passage suivant:

(*) Excepté, sans doute, la république de Colombie.

Les nouvelles de la Grèce font frémir tous ceux qui portent un cœur d'homme; elles font verser des larmes à tous les vrais amis de la religion, à tous ceux qui ne regardent pas la liberté comme un vain mot, comme une vaine espérance.

« Défenseurs de la légitimité ottomane, soyez contents! le capitain-pacha Khoreb vient de supprimer Ipsara. Partisans du despotisme, triomphez! toute la population de Casso est anéantie. Ennemis de l'indépendance et de la liberté des nations, ennemis de tous les sentimens nobles et généreux, réjouissez-vous, dix mille Grecs ont été massacrés.

« On s'est vanté d'avoir entrepris des guerres désintéressées, des guerres chevaleresques: y avait-il des millions d'hommes à sauver des millions de chrétiens avaient-ils le glaive sur la gorge? Demandez-le aux vainqueurs. Le peuple qu'ils sont allés délivrer est en pleine guerre civile depuis leur triomphe et s'arme contre eux-mêmes. Et la Grèce, ne criait-elle pas au secours? était-ce une guerre d'enthousiasme, d'honneur, d'humanité, de charité à entreprendre? Les Grecs sont-ils en danger? Ecoutez: Le capitain-pacha accorde aux Turcs 500 piastres par prisonnier vivant: entendez-vous? 500 piastres à quiconque prendra un Grec sans le tuer, afin de pouvoir l'envoyer en triomphe à Constantinople. Les Turcs aiment le butin et l'or; ils n'entendent point; ils ne veulent pas entendre. Ils aiment encore mieux le sang que l'or... »

On est fier d'une armée brillante et nombreuse; des vaisseaux sont dans le port et attendent le signal. On traite avec mépris une ancienne colonie qui a prescrit l'indépendance, qui a organisé la liberté; défendue par des hommes qui veulent mourir pour elle, défendue par le soleil qui, dans trois ans, a consumé cent mille Français. On la repousse; et elle offre amitié, préférence commerciale, monopole même; elle offre de l'argent pour acheter un affranchissement dont elle jouit, pour imposer silence au droit quand le fait est pour elle. Qu'on menace Haïti par désœuvrement, il n'y a plus rien à faire pour des soldats, pour des matelots français! En effet, sept mille trois cents têtes de femmes, de vieillards, d'enfans sont clouées aux mâts des vaisseaux du capitain-pacha... »

« Nous apprenons que la plupart des bâtimens de transport de Khoreb-Pacha ont été fournis par des marchands européens que le consul russe Mintziacki avait permis aux siens de nolisier avec le pavillon russe. »

VARIÉTÉS.

On lit dans l'ouvrage de M. Eyriés sur les mœurs et les usages de tous les peuples, quelques détails sur les spectacles des Chinois, voici ce qu'il dit d'une de leur pantomime.

« Des pantomimes terminent souvent le spectacle. L'ambassade dont lord Macartney était le chef en vit une qui, d'après les applaudissemens qu'elle excita, devait être considérée comme un chef-d'œuvre d'invention et d'esprit. Autant que les spectateurs étrangers purent en juger, il s'agissait du mariage de l'Océan et de la Terre. Cette dernière étala ses richesses et ses diverses productions, telles que des dragons, des éléphants, des tigres, des aigles, des autruches, des chênes, des pins et d'autres arbres. L'Océan ne resta pas en arrière, il versa sur le théâtre des baleines des marsouins, des tortues, des crocodiles et d'autres monstres marins, accompagnés de vaisseaux, de rochers, de coquillages, d'éponges, de coraux, dont les rôles étaient remplis en perfection par des acteurs déguisés. Ces régimens de terre et de mer, après avoir séparément défilé sur le théâtre pendant long-tems, se réunirent enfin, et se formant en un seul corps, s'avancèrent après diverses évolutions, les rangs s'ouvrirent à droite et à gauche pour laisser un passage à la baleine; celle-ci s'étant approchée et placée en face de la loge de l'empereur, vomit dans le parterre plusieurs tonnes d'eau qui disparurent promptement à travers des trous pratiqués dans le plancher. Cette aspersion excita les plus vifs applaudissemens, et chacun s'écriait *hao! hoang! hao!* charmant! délicieux!

Les poursuites et les contraintes se réduisent à cette proposition: vous n'avez pas les moyens de me payer dix francs; en ce cas, je vais vous en demander douze. (Say.)

L'anecdote suivante est extraite du voyage en Grèce de M. Pouqueville: « Mouctar-Pacha que je trouvai un jour occupé à se faire traduire le journal de l'empire, dans lequel son père était fort maltraité, éclata à mon aspect en injures contre l'invention de la presse qu'il attribuait à Voltaire: *Il n'y a que nous autres pachas qui devrions savoir lire et écrire*, s'écria-t-il. Si j'avais un Voltaire dans mes états, je le ferais pendre; et si je connaissais quelqu'un de plus instruit que moi, je l'immolerais à l'instant. »

Louis XIV écrivait en propres termes à son fils pour son instruction: « Les rois sont seigneurs absolus, et ont naturellement la disposition pleine et libre de tous les biens de leurs sujets. »

On discutait dans un conseil privé sur la nécessité où se trouvait Louis XIII de consentir à l'exil de sa mère: Ce

conseil était composé des docteurs de Sorbonne, dont Rivarol se servait pour attaquer et vaincre la conscience romaine. Ce fut pendant la discussion que le mot *raison d'état* tomba pour la première fois, des livres du père Joseph, et de cette époque il a conservé tout le charme de la nouveauté.

Rivarol rencontrant un mauvais poète avec un manuscrit qui lui sortait de la poche: « Ah! Monsieur, si je vous connaissais, on vous volerait. »

Un grenadier français ramenait six prisonniers. Son lonel étonné lui demanda. Comment donc as-tu fait? — « Sitôt que je les ai vus, j'ai couru sur eux, et je les ai ramassés. »

Le plus grand obstacle à la liberté publique c'est n'en pas sentir le besoin. (Say.)

Quand les hommes ont une fois acquiescé à des notions fausses, et qu'ils les ont authentiquement enregistrées dans leur esprit, il est aussi impossible de leur parler intelligiblement, que d'écrire lisiblement sur un papier brouillé d'écriture. (Hobbes.)

M. de *** fut reçu parmi les quarante, quoiqu'il n'eût publié aucun ouvrage. Lorsqu'il alla faire ses visites, il laissa son billet chez un académicien de qualité qui le sorti, et qui n'avait jamais entendu parler de lui. L'immortel, en rentrant avec un homme de lettres, trouva le billet et dit avec le ton de la surprise: Monsieur de ***! je ne connais pas; qu'a-t-il donc écrit? Vous le voyez, reprit l'homme de lettres, il a écrit son nom.

Rivarol disait du grammairien Beauzée: c'est un honnête-homme qui a passé sa vie entre le supin et le géométrique.

Celui qui perd sa liberté, perd la moitié de sa vertu. (Homère.)

Les paresseux ont toujours envie de faire quelque chose. (Vauvenargues.)

La philosophie raisonne et la coutume agit. (Voltaire.)

En abordant sur les rivages de l'Europe, votre ombre eût été frappée de ce long cri de douleur qui s'élève de cette vieille terre. (Chateaubriand.)

La Messénienne de C. Delavigne sur la mort de lord Byron, attendue avec tant d'impatience vient enfin de paraître. Le poète s'est élevé à la hauteur de son sujet. Grâce et harmonie dans les vers, richesse dans les images, élévation de les idées, tout s'y trouve réuni. Nous nous proposons de publier en entier nous nous contentons aujourd'hui d'en citer les strophes admirables qui la terminent.

Il n'est plus! Il n'est plus, Toi qui fus sa patrie,
Pleure, ingrate Albion; l'exil paya ses chants;
Berceau de ses aïeux, pleure, antique Neustrie,
Corneille et lui sont tes enfans!
Tyrans, pleurez; vos nuits, qui vengent l'innocence,
Croulaient moins tristement quand vous lisiez ses vers.
Pleure, esclave; son luth consolait ta souffrance,
Son glaive aurait brisé tes fers!
Les Grecs le vengeront, ils l'ont juré: la gloire
Prépare les funèbres jeux
Qu'ils vont offrir à sa mémoire.
Qu'ils marchent, que son cœur repose au milieu d'eux,
Enseveli par la victoire.
Alors avec le fer du croissant abattu
Ils graveront sur son dernier asyle:
« O sort! que ne l'épargnais-tu?
« Il chantait comme Homère, il fut mort comme Achille. »
Ah! quelque soient les lieux par sa tombe illustrés,
Temple de la vertu, des arts, de la vaillance,
Dont Londres est fier encore et qu'a perdu la France,
Son ombre doit s'asseoir sous tes parvis sacrés,
Westminster, ouvre-toi! lève-vous devant elle,
De vos lincoils dépouillez les lambeaux.
Royales majestés, et vous, race immortelle,
Majestés du talent, qui peuplez des tombeaux!
Le voilà sur le seuil, il s'avance, il se nomme...
Pressez-vous, faites place à ce digne héritier!
Milton, place au poète! Howe, place au guerrier!
Pressez-vous, rois, place au grand homme!

ÉTAT CIVIL DE LIÈGE. — Du 14 août.

Naissances: 4 garçons, 2 filles.

Décès: 2 garçons, 2 filles.

ANNONCES.

On désire placer mille francs sur hypothèques. S'adresser rue des Célestines, N. 755 3 m. bis.

Madame veuve LEDUC, rue des Tourneurs, N. 158, seigne chez elle et en ville l'écriture, les langues française et hollandaise, pour un prix très-modéré.

Le prix de l'abonnement est de 10 francs par trimestre pour Liège, et de 11-50 franco, pour les autres villes du Royaume. Les bureaux du journal sont rue Souverain-Pont, n. 300 et chez les dames Mahoux et De Sartorius, maison joignant le Bois, et chez tous les directeurs des postes. Les annonces sont insérées à deux sous par ligne.